



Conseil de Direction
Soixante-septième Session

GC/67/3
7 mars 2025

Lyon, 6–8 mai 2025
Format hybride

RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR SA SOIXANTE-ET-UNIEME SESSION

INTRODUCTION

1. Le mercredi 12 février 2025, à 12h00, le D^r Luis Felipe Ribeiro Pinto (Président du Conseil scientifique) ouvre la Soixante-et-unième Session du Conseil scientifique du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC), qui a lieu par téléconférence. Il souhaite la bienvenue aux participants, notamment à la D^{re} Sirpa Heinävaara, Vice-Présidente, et aux sept nouveaux membres du Conseil scientifique, les Docteurs Adam Grant Elshaug (Australie), Eric Van Cutsem (Belgique), Hesham Elghazaly (Egypte), Tatsuhiro Shibata (Japon), Ali Saeed Al-Zahrani (Royaume d'Arabie saoudite), María José Sánchez Pérez (Espagne) et Richard Sullivan (Royaume-Uni).
2. Il souhaite également la bienvenue au Professeur Norbert Ifrah (Président du Conseil de Direction, France), à la Professeure Dorothy Keefe (Vice-Présidente du Conseil de Direction, Australie), au D^r Guy Fones (Représentant du Siège de l'OMS), à la D^{re} Sonali Johnson (observatrice, Union internationale contre le cancer (UICC)), à la Professeure Samar Alhomoud (observatrice, Présidente du Comité d'éthique du CIRC) ainsi qu'à la Professeure Béatrice Fervers (observatrice, Centre Léon Bérard)¹.
3. Le D^r Satish Gopal (Etats-Unis d'Amérique) s'est excusé de ne pas pouvoir participer à la session entière et le Professeur Prashant Mathur (Inde), à la séance du vendredi 14 février.
4. Par souci de commodité, une liste des acronymes utilisés pour désigner les Piliers et les Branches du CIRC se trouve en [Annexe 1](#) à la fin de ce rapport.
5. Cette session ayant lieu par téléconférence, certaines présentations ont été mises à disposition avant la réunion afin que la téléconférence soit exclusivement consacrée aux discussions et à la finalisation du Rapport du Conseil scientifique.

DECLARATION D'INTERETS

6. Le Secrétariat a réalisé une synthèse des déclarations d'intérêts, consultable par les membres du Conseil scientifique. Cette synthèse figure en [Annexe 2](#) à la fin du présent rapport.

¹ Photographies : les participants n'ont pas eu à signer de formulaire de consentement. Le Secrétariat a lu une déclaration, à l'ouverture de la session, les informant que la photographie de groupe, consistant en plusieurs captures d'écran, serait prise lors de la première pause. L'activation de leur caméra par les participants avait valeur de consentement à ce que leur photo soit affichée sur le site internet de la Gouvernance et conservée dans les archives du CIRC pour être éventuellement utilisée par la suite. Cela valait également pour les captures d'écran prises pendant la réunion. Les participants qui ne souhaitaient pas que leur photo soit publiée par le CIRC, pendant la réunion ou ultérieurement, ont été priés de le faire savoir formellement au Secrétariat.

ELECTION DU RAPPORTEUR

7. Le D^r Ben Spycher (Suisse) est élu Rapporteur.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ([Document SC/61/1](#))

8. L'Ordre du jour est **adopté**.

COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR LES EXPOSES ECLAIRS

9. Cette session ayant lieu par téléconférence, de courtes présentations vidéo des exposés éclairés des chercheurs du CIRC ont été mises à disposition sur un lecteur partagé, protégé afin d'empêcher toute violation des données scientifiques non publiées.
10. Tous les Chefs de Branche, Chefs adjoints de Branche et chercheurs remercient le Conseil scientifique pour ses commentaires et recommandations, dont ils prennent bonne note et sont satisfaits.

Commentaires d'ordre général et aperçu :

- Excellents exposés des activités scientifiques et de la structure des Branches
 - Présentations effectuées par le personnel scientifique excellentes voire remarquables
 - Haute qualité scientifique des études
 - Impact élevé sur la santé publique
 - Travail innovant/projets pionniers
 - Parfaite adéquation avec la Stratégie à moyen terme du CIRC
 - Collaboration étroite avec les partenaires internationaux et les principales parties prenantes
 - Diversité en termes d'expérience très appréciée
 - Parité hommes-femmes
11. Le Conseil scientifique formule les commentaires suivants :
- Le Secrétariat est invité à fournir aux membres du Conseil scientifique un modèle standard afin de permettre une évaluation homogène des exposés éclairés qui auront lieu en personne en 2026.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE :

FAITS SCIENTIFIQUES MARQUANTS

12. La présentation de la Directrice est disponible sur la plateforme de gestion des événements ([cliquer ici](#)) et une liste des publications du personnel du Centre est disponible à l'adresse https://www.iarc.who.int/fr/cards_page/publications-du-circ/ (*cliquer sur le titre ARTICLES DU PERSONNEL DU CIRC PUBLIES DANS DES REVUES*).
13. La Directrice effectue une courte présentation.
14. Le D^r Guy Fones, s'exprimant au nom du Directeur général de l'OMS, remercie la Directrice et attire l'attention sur les statistiques et les prévisions alarmantes concernant le cancer ainsi que sur la nécessité de renforcer encore davantage la collaboration entre le CIRC et l'OMS. Il mentionne

également la récente inauguration de l'Académie de l'OMS, qui permettra de renforcer les liens existant entre les deux entités.

15. On trouvera ci-dessous un résumé des discussions et des questions soulevées par le Conseil scientifique lors de la réunion et des réponses fournies par la Directrice et le personnel du CIRC :
- Le Conseil scientifique demande comment les données du CIRC pourraient inciter à l'action et souligne l'importance de la recherche indépendante menée par le CIRC en matière d'évaluation de l'impact des aliments ultra-transformés sur les maladies non transmissibles, et notamment sur le risque de cancer. Il insiste sur le fait que la recherche menée par le CIRC doit rester à l'abri de l'influence de l'industrie car son indépendance est essentielle pour mettre en lumière de telles associations. Le programme des *Monographies* du CIRC évalue les agents cancérigènes environnementaux potentiels, et notamment les aliments ultra-transformés, et a récemment classé l'aspartame comme un cancérigène de groupe B. Plusieurs ingrédients alimentaires font partie des agents qui seront évalués en priorité durant la période 2025–2029. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre le lien existant entre les aliments ultra-transformés et les différents types de cancers, ainsi que les mécanismes sous-jacents.
 - Le Conseil scientifique fait part de sa vive inquiétude concernant le financement du programme des *Monographies*, qui pourrait être menacé.
 - Le Conseil scientifique s'interroge également sur le caractère stratégique du lien entre la recherche menée par le CIRC sur le cancer colorectal d'apparition précoce et le programme des *Monographies*. Les résultats des travaux de recherche du CIRC montrent que la signature de la colibactine est plus prévalente dans les tumeurs des patients jeunes, ce qui suggère que cette toxine pourrait jouer un rôle dans l'augmentation de l'incidence du cancer colorectal dans cette catégorie de population. Des recherches supplémentaires sont toutefois nécessaires pour qu'une évaluation dans le cadre du programme des *Monographies* soit envisagée.
16. Le Conseil scientifique félicite la Directrice et son équipe pour la présentation des faits scientifiques marquants.

RAPPORT BIENNAL DU COMITE D'ETHIQUE DU CIRC (IEC), 2023–2024 ([Document SC/61/2](#))

17. La Présidente du Comité d'éthique du CIRC, la Professeure Samar Alhomoud, participe à cette téléconférence en qualité d'observatrice.
18. Le Conseil scientifique prend note du Rapport avec satisfaction.

DISCUSSION A HUIS CLOS ENTRE LA DIRECTRICE, LA DIRECTRICE DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES ET LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

19. Cette discussion a lieu à huis clos.

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE A MOYEN TERME DU CIRC 2021–2025 ([Document SC/61/3](#))

20. M. Olivier Exertier et la D^{re} Anna Schmütz, consultants auprès de la Directrice, présentent ce point.
21. Le Conseil scientifique fait remarquer que la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 selon quatre priorités fondamentales constitue un modèle pertinent correspondant à la chaîne de valeur du continuum de la recherche sur le cancer et de la prévention dans ce domaine.
22. Le Conseil scientifique réaffirme le travail remarquable effectué par le CIRC, tant sur le plan scientifique qu'opérationnel, ainsi que l'impact élevé de ses travaux de recherche dans le monde entier, préparant ainsi le terrain pour l'élaboration de la Stratégie à moyen terme 2026–2030 qui aura lieu cette année.
23. Le Conseil scientifique félicite le personnel du CIRC pour son travail remarquable et formule les commentaires suivants :
 - L'économie de la santé constitue un domaine de recherche crucial pour le CIRC. Par conséquent, le Conseil scientifique recommande au CIRC de rechercher d'autres sources de financement afin de renforcer ce programme, ainsi que d'autres opportunités de collaboration internationale avec des centres disposant de l'expertise micro et macroéconomique adéquate. Le Conseil scientifique suggère la création d'un groupe de travail composé de membres volontaires du Conseil scientifique et du personnel du CIRC et destiné à élaborer et à proposer des modèles efficaces de renforcement des capacités tirant parti des collaborations et des partenariats internationaux.
 - Le Conseil scientifique s'enquiert de la collaboration entre le CIRC et l'Académie de l'OMS. Le CIRC a entrepris la migration de ses programmes d'apprentissage vers l'Académie de l'OMS mais conservera son leadership dans ce domaine. Cette collaboration devrait s'intensifier, ce qui améliorera la portée et la diffusion de la recherche effectuée par le CIRC.
 - Le Conseil scientifique souligne l'importance de la recherche opérationnelle, en particulier dans des domaines tels que la vaccination contre le VPH et les stratégies de dépistage, et recommande de renforcer ce domaine de recherche dans la prochaine Stratégie à moyen terme.
 - Le Conseil scientifique s'enquiert des nouveaux domaines de recherche qui pourraient être inclus dans la prochaine Stratégie à moyen terme. L'intégration éventuelle de nouveaux programmes de recherche dépendra de l'évaluation de l'actuelle Stratégie à moyen terme et des recommandations qui seront formulées lors des audits des différentes Branches du CIRC qui auront lieu pendant sa mise en œuvre.
 - Le Conseil scientifique fait remarquer que l'indice de citation (indice h) varie énormément selon les Branches. Le Secrétariat recommande de compléter cet indice de citation par d'autres indicateurs de mesure plus pertinents. En effet, les Branches ne travaillent pas dans les mêmes domaines de recherche, ce qui a pour effet une variation de leur impact sur la santé publique. L'indice de citation ne doit donc pas être utilisé directement pour comparer les Branches.

DEMANDE DE FINANCEMENT GRACE AU FONDS SPECIAL DU CONSEIL DE DIRECTION : INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE POUR LA PLATEFORME INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE DU CIRC ([Document SC/61/4](#))

24. Le Conseil scientifique examine la proposition de la Directrice de demander une allocation de 250 000 € à prélever sur le Fonds spécial du Conseil de Direction pour acheter de nouveaux serveurs informatiques, notamment des serveurs équipés d'une unité centrale graphique (GPU) hautes

performances conçue pour les analyses par IA, ainsi que des éléments d'infrastructure générale (réseau, alimentation, câbles) et des services de maintenance des serveurs pour une durée de cinq ans.

25. Le Conseil scientifique fait remarquer qu'un système de recouvrement des coûts est en cours d'élaboration afin de supporter le coût de fonctionnement et la durabilité à long terme de la plateforme informatique scientifique.
26. Le Conseil scientifique fait également remarquer que cet investissement permettra au CIRC de s'assurer de la capacité de la plateforme informatique scientifique à répondre aux exigences informatiques actuelles et futures de ses projets scientifiques tout en soutenant sa mission d'une science ouverte.
27. Le Conseil scientifique recommande au Conseil de Direction d'approuver l'allocation de 250 000 € à prélever sur le Fonds spécial du Conseil de Direction en soutien aux demandes de la Directrice et formule les commentaires suivants :
 - Le Conseil scientifique fait remarquer que la plateforme informatique scientifique est ouverte aux collaborateurs externes tout en assurant la sécurité des données, conformément aux exigences en matière de protection des données et à la stratégie de science ouverte du CIRC.
 - Le Conseil scientifique fait remarquer que la plateforme informatique scientifique fait partie intégrante de la planification de la stratégie d'information globale du CIRC, qui doit être mise en œuvre en tenant compte des infrastructures informatiques françaises et européennes et des initiatives qui façonneront les stratégies de science ouverte et de partage des données du CIRC dans les années à venir.

**REPONSE DE LA DIRECTRICE A L'AUDIT DE LA BRANCHE SYNTHESE DES DONNEES ET CLASSIFICATION (ESC)
REALISE A DISTANCE EN JANVIER 2024**

28. Le détail des mesures prises suite à l'audit de la Branche Synthèse des données et classification (ESC) fait l'objet de discussions.
29. Le Conseil scientifique prend note de la réponse de la Directrice à l'audit de la Branche ESC et formule les observations suivantes :
- Le Conseil scientifique reconnaît et apprécie l'importante contribution apportée par les Etats-Unis d'Amérique au programme des *Monographies* durant ces 43 dernières années.
 - Le Conseil scientifique est inquiet concernant le financement du programme des *Monographies*, qui repose sur une subvention des Etats-Unis (représentant 60% de son budget total), aujourd'hui compromise en raison de l'incertitude planant sur les financements futurs en provenance des Etats-Unis.
 - Le Conseil scientifique alerte le Secrétariat sur l'absence de viabilité du programme de financement des *Monographies*, encore exacerbée par le gel des subventions des NIH aux Etats-Unis, et exhorte ses membres à contacter leurs homologues du Conseil de Direction afin d'étudier des solutions de financement durables et pluriannuelles.
 - Le Conseil scientifique fait également remarquer que des contributions directes d'autres bailleurs de fonds ne représenteraient pas une solution de financement stable et durable et pourraient être difficiles à obtenir, comme le montrent les discussions en cours avec l'Union européenne en vue d'obtenir des financements pour le programme des *Monographies*.
 - Le Conseil scientifique prend note que le Secrétariat travaille actuellement à l'élaboration de packages de financement ciblés s'adressant à des donateurs potentiels plus enclins à soutenir certaines thématiques spécifiques et souligne que la meilleure option - et l'option privilégiée - reste de loin un financement par le biais de contributions régulières de plusieurs Etats participants venant augmenter le budget ordinaire du CIRC. Un tel financement aura le mérite de garantir l'indépendance du CIRC et d'empêcher tout conflit d'intérêts.
 - Le Conseil scientifique ajoute que l'utilisation du Compte principal des Contributions volontaires constituerait une option complémentaire permettant aux Etats participants de fournir des contributions volontaires.

RAPPORT PERIODIQUE SUR L'AVANCEMENT DE L'INITIATIVE DU CIRC POUR LA RESILIENCE DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER (IRCC) (PRECEDEMMENT DENOMMEE IARC-C19) ([Document SC/61/5](#))

30. La D^{re} Isabelle Soerjomataram, Chef adjointe de la Branche CSU, présente les dernières informations sur l'avancement de l'initiative IARC-IRCC, qui a été lancée en 2020 pour aider le CIRC à étudier l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les services du cancer, notamment les perturbations des systèmes de santé et les stratégies d'atténuation.
31. Le Conseil scientifique fait remarquer que pour appréhender les crises au sens large, les activités planifiées dans le cadre de l'initiative IARC-C19 ont été étendues aux catastrophes naturelles ainsi

qu'aux catastrophes d'origine humaine. Les principaux objectifs de l'initiative ont été mis à jour et couvrent trois grands axes de travail :

- i. Surveillance approfondie des indicateurs clés d'incidence du cancer, de la survie et de la mortalité pendant et après une crise telle que la pandémie de COVID-19, incluant la collecte de données, de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le diagnostic et le stade du cancer, de la survie au cancer avant et pendant la pandémie de COVID-19, et de l'impact mondial de la pandémie de COVID-19 sur la mortalité par cancer.
- ii. Etude des causes ayant entraîné des perturbations des services du cancer ainsi que des stratégies d'atténuation utilisées, et notamment étude de l'impact mondial de la pandémie de COVID-19 sur les retards et les perturbations des services du cancer, de l'impact mondial des stratégies d'atténuation utilisées pendant la pandémie de COVID-19 sur les perturbations des services du cancer, des réponses mises en place par les systèmes de santé et des expériences des parties prenantes pendant la pandémie de COVID-19, et de la résilience des systèmes de santé dans la coordination de la lutte contre le cancer pendant les crises survenant dans certains pays à revenu faible et intermédiaire.
- iii. Mise à disposition d'un outil permettant de modéliser l'impact à court, moyen et long terme des perturbations sur l'évolution du cancer afin d'améliorer la résilience dans la lutte contre le cancer. Les développements en cours comprennent une extension de l'outil « Cervical Cancer Elimination Planning Tool (EPT) » et seront conçus autour des quatre fonctions du cadre d'évaluation des performances des systèmes de santé de l'OMS : gouvernance, financement, génération de ressources et fourniture de services.

30. Le Conseil scientifique formule les observations suivantes :

- Le Conseil scientifique suggère d'étendre ces efforts aux pays disposant de peu de données sur la mortalité par cancer.
- Le Conseil scientifique demande de quelle façon le CIRC compte réagir en cas de nouvelle pandémie ou de crise. Le Secrétariat indique que le CIRC travaillera en collaboration avec le Siège de l'OMS et les bureaux régionaux pour élaborer un cadre de recommandations adapté aux besoins locaux.
- Le Conseil scientifique demande quelle sera la priorité stratégique du CIRC durant les années à venir. Le Secrétariat indique que le CIRC se concentre sur la prévention, le dépistage et le traitement du cancer du col de l'utérus et qu'il prévoit d'étendre ses efforts au cancer du sein.

POINT SUR LA CAMPAGNE D'ANNIVERSAIRE IARC@60 ([Document SC/61/6](#))

31. M. Clément Chauvet présente la campagne d'anniversaire d'une durée d'un an qui sera lancée à l'occasion du 60^e anniversaire du CIRC. Celle-ci débutera en mai 2025 et sera l'occasion de souligner l'importance de la recherche sur la prévention du cancer et de renforcer les efforts de prévention collectifs.
32. Le Conseil scientifique fait remarquer que des événements locaux et internationaux faisant intervenir des parties prenantes du monde entier seront organisés. Une campagne de visibilité d'une durée d'un an, de l'année 2025 à l'année 2026, sera également lancée. Celle-ci aura pour but de mieux faire connaître la mission principale du CIRC et se terminera par une grande conférence scientifique.

33. Le Conseil scientifique prend note de l'invitation qui lui est faite de fournir des commentaires et des suggestions afin d'aider le Secrétariat à faire de cet anniversaire une véritable réussite.

PROGRAMMES SCIENTIFIQUES DU CIRC : PRESENTATION ET DISCUSSION

34. Le Conseil scientifique prend note avec grand intérêt de la présentation du programme [*Oesophageal cancer, a long-neglected killer* (Cancer de l'œsophage, un tueur longtemps négligé)] mené par le CIRC, effectuée par les Docteurs Behnoush Abedi-Ardekani, Valerie McCormack et Joachim Schüz.
35. Le Conseil scientifique suggère que le CIRC collabore à l'élaboration d'une proposition de subvention axée sur les différents sous-types de cancer de l'œsophage aux Pays-Bas.
36. Le Conseil scientifique fait remarquer que la mise en œuvre de ces projets nécessiterait un budget de 700 000 € auquel les Etats participants du CIRC souhaitant investir dans le programme de prévention du cancer de l'œsophage pourraient contribuer.

MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE APPELES A FAIRE PARTIE DU GROUPE D'AUDIT EN 2026

37. En 2026, la Branche Epidémiologie génomique (GEM), dirigée par le D^r Paul Brennan, fera l'objet d'un audit.
38. Les Docteurs André KARCH, Pål Richard ROMUNDSTAD et Orla SHEILS participeront au Groupe d'audit de la Branche GEM, qui sera présidé par le D^r André KARCH.
39. Les membres extérieurs seront choisis par le Secrétariat, en consultation avec les Présidents du Groupe d'audit et du Conseil scientifique.
40. Le Conseil scientifique fait remarquer que l'audit aura lieu entièrement à distance sur cinq demi-journées, du 12 au 16 janvier 2026.

PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET (2026–2027) ([Document SC/61/7](#) et [Annexes](#))

41. Le Conseil scientifique formule les commentaires suivants :
42. Le Conseil scientifique prend note avec satisfaction de la nouvelle présentation du Projet de programme et de budget, qui est désormais fondée sur les principes de la budgétisation basée sur les résultats (BBR) et qui met l'accent sur le programme principal et sur les programmes phares (flagships) du CIRC.
43. Le Conseil scientifique fait remarquer que le programme principal du CIRC ainsi que les 10 programmes phares proposés dans le Projet de programme et de budget 2026–2027 sont essentiels pour la recherche mondiale sur le cancer et, en définitive, pour la santé mondiale, en raison de leur proposition de valeur unique.
44. Le Conseil scientifique reconnaît que l'augmentation demandée des contributions statutaires, d'un montant total de 1,9 million d'euros pour l'exercice biennal 2026–2027, est pleinement justifiée dans la mesure où elle permettra de couvrir partiellement l'augmentation des charges de personnel statutaires. Il s'inquiète en revanche de la réduction proposée de 1,5 million d'euros du budget Activité pour l'exercice biennal.
45. Le Conseil scientifique demande quel impact l'absence d'approbation par le Conseil de Direction de l'augmentation proposée du budget pourrait avoir sur le CIRC. Le Secrétariat répond que le CIRC serait alors obligé de revoir certains programmes à la baisse. Le Conseil scientifique est très inquiet de cette conséquence qui pourrait survenir si le projet de budget n'était pas approuvé par le Conseil de Direction.
46. Le Conseil scientifique fait part de son inquiétude quant au fait que l'un des programmes principaux du CIRC, à savoir le « Pilier 1, Les données au service de l'action », semble être sous-budgété. Le Secrétariat est d'accord avec cette remarque et souligne que l'enveloppe budgétaire actuelle ne permet pas de réaffecter des ressources budgétaires ordinaires supplémentaires au Pilier 1 sans impacter les autres domaines de recherche du CIRC. Le Secrétariat explique également qu'il est difficile pour ce pilier spécifique d'attirer des financements octroyés par voie de concours dans la mesure où ses livrables et ses résultats sont considérés comme des « biens publics mondiaux » et répondent donc rarement aux exigences des appels de fonds externes. Le Secrétariat sera ravi de continuer à collaborer avec le Conseil scientifique afin d'obtenir des conseils sur la façon de remédier à ce genre de problèmes.

47. Le Conseil scientifique invite les Etats participants intéressés à fournir des contributions volontaires supplémentaires par le biais du Compte principal des Contributions volontaires (CVCA), qui a été spécialement conçu pour les Etats participants du CIRC.
48. Le Conseil scientifique prend note qu'une demande d'allocation de fonds d'environ 1,5 million d'euros à prélever sur le Fonds spécial du Conseil de Direction pour couvrir le déficit du budget du personnel pour l'exercice biennal 2024–2025 sera soumise au Conseil de Direction lors de sa prochaine session.
49. Le Conseil scientifique prend note que le Secrétariat travaille sur un projet de mise en œuvre d'un ERP pour lequel une autre demande d'allocation de fonds à prélever sur le Fonds spécial du Conseil de Direction sera soumise au Conseil de Direction lors de sa prochaine session. Le montant est actuellement inconnu et sera déterminé ultérieurement par le Secrétariat
50. Le Conseil scientifique recommande au Conseil de Direction d'approuver le programme de budget (2026–2027), y compris le budget ordinaire et les contributions statutaires de 53,5 millions d'euros, car cela est indispensable pour mener à bien le programme principal et les 10 programmes phares indiqués dans le Projet de programme et de budget.

RAPPORT SCIENTIFIQUE DE L'AUDIT DE LA BRANCHE EPIGENOMIQUE ET MECANISMES (EGM) ET DISCUSSION (Document SC/61/WP3)

51. Le rapport scientifique de l'audit de la Branche EGM est présenté par les Docteurs Walter Berger et David Gisselsson Nord, Co-Présidents du Groupe d'audit.
52. Les membres du Groupe d'audit, experts extérieurs et membres du Conseil scientifique, sont vivement remerciés pour leur précieuse contribution.
53. Le Groupe d'audit a pris note de ce qui suit concernant la Branche EGM :
 - a. **Evaluation de la qualité scientifique de la Branche EGM (selon la grille d'évaluation à six niveaux présentée ci-dessous)¹**
 - Travail réalisé par la Branche EGM : Remarquable
 - Nouveaux projets de la Branche EGM : Remarquables/De premier plan

¹ On utilisera la classification suivante :

O (Outstanding) : Remarquable

Travail remarquable, du niveau international le plus élevé, pionnier et innovant. Cette mention ne s'applique aux programmes de travail exceptionnels, et non pas à ceux dont le mérite est d'être particulièrement d'actualité ou d'appartenir à des domaines de recherche sous-exploités.

F (Forefront) : De premier plan

Travail de premier plan au niveau international et qui devrait avoir un impact important et substantiel.

C (Competitive) : Compétitif

Travail compétitif au niveau international et de haute qualité, qui devrait apporter une contribution significative.

NC (Not competitive) : Non compétitif

Travail qui n'est pas considéré comme compétitif ou de haute qualité et peu susceptible d'apporter une contribution significative.

U (Unsatisfactory) : Insuffisant

Travail non satisfaisant ou de qualité médiocre.

P (Preliminary) : Préliminaire

Travail trop préliminaire, qui doit être poursuivi et faire l'objet d'une évaluation à court ou moyen terme par la Directrice, qui la transmettra au Conseil scientifique.

b. Evaluation de la pertinence des activités de la Branche EGM par rapport à la mission du CIRC¹

- Travail réalisé par la Branche EGM : Parfaite adéquation
- Nouveaux projets de la Branche EGM : Parfaite adéquation

Recommandations générales pour la Branche EGM

- La Branche EGM est essentielle à la mission du CIRC. Elle contribue de manière significative à la mission principale du Centre, à savoir la prévention du cancer, en améliorant la compréhension des causes du cancer et des mécanismes sous-jacents ainsi que l'identification des biomarqueurs. La Branche EGM a créé un impressionnant écosystème interdisciplinaire de chercheurs, réunissant ainsi ces domaines clés de la recherche que sont les expositions environnementales, les agents infectieux, les facteurs internes, la pathogenèse épigénétique du cancer et la découverte de biomarqueurs. La Branche EGM constitue un réseau mondial collaboratif très impressionnant et bénéficie notamment d'un accès unique à de grandes cohortes de population dans les pays à revenu faible et intermédiaire.
- La stratégie future pourrait se révéler bénéfique en permettant un meilleur alignement des ressources sur des objectifs plus ciblés et, de ce fait, une adaptation de la Branche aux défis à venir. La direction du CIRC doit faire preuve de clarté concernant l'orientation à donner à la Branche dans le cadre de la transition à venir et ce, sans tarder. Des efforts doivent également être réalisés pour continuer à donner à l'encadrement intermédiaire les moyens de préserver l'environnement de recherche unique de la Branche EGM par le biais d'une future restructuration organisationnelle.
- La Branche EGM joue un rôle interdisciplinaire unique au sein de l'écosystème du CIRC, notamment en proposant une recherche en synergie sur le microbiome, l'épigénome et les expositions environnementales pour un large éventail de cancers. Cet environnement scientifique doit impérativement être préservé lors des transitions à venir.
- Les atouts concrets qui doivent être préservés incluent en particulier l'accès à des cohortes internationales et à d'autres types de données issues de pays à revenu faible et intermédiaire, ainsi qu'une méthodologie et des ressources de laboratoire permettant une compréhension mécanistique concrète d'un large éventail de facteurs de risque de cancer ; un autre atout de la Branche est son système efficace de formation de chercheurs juniors issus de pays à revenu faible et intermédiaire qui, plus tard, deviendront des collaborateurs internationaux de la Branche.
- Pour les projets futurs, la Branche EGM doit procéder à une hiérarchisation globale de ses objectifs stratégiques, c'est-à-dire qu'elle doit déterminer les programmes de recherche à poursuivre et les programmes de recherche à interrompre dans le contexte d'un financement réduit, en se basant pour cela sur les priorités de sa mission. Cette hiérarchisation claire permettra à la direction de la Branche de mieux s'approprier l'orientation définie et d'améliorer ses chances de bénéficier d'opportunités de financement externes.

¹ On utilisera la classification suivante :

1 : **Parfaite adéquation** : Ce type de travail correspond parfaitement à la mission du CIRC.

2 : **Bonne adéquation** : Ce type de travail correspond à la mission du CIRC.

3 : **Adéquation discutable** : Pertinence incertaine.

4 : **Mauvaise adéquation** : Travail à ne pas poursuivre.

Les mentions doivent s'accompagner de justifications et éventuellement de recommandations quant aux actions à mener.

54. Les recommandations générales pour la Branche EGM font l'objet de discussions avant d'être approuvées.
55. En réponse, la Directrice :
 - Remercie le Groupe d'audit pour l'audit approfondi qu'il a réalisé et félicite le Chef de Branche et le Chef adjoint de Branche pour leur travail.
 - Informe le Conseil scientifique que les aspects positifs et les points critiques mis en évidence par le Groupe d'audit seront pris en compte dans la nouvelle Stratégie à moyen terme 2026–2030, qui prendra également en considération la situation financière préoccupante.
56. Le Chef de Branche et le Chef adjoint de Branche remercient le Groupe d'audit pour sa contribution.
57. Le rapport du Groupe d'audit de la Branche Epigénomique et mécanismes (EGM) est officiellement approuvé par le Conseil scientifique.

RAPPORT SCIENTIFIQUE DE L'AUDIT DE LA BRANCHE DETECTION PRECOCE, PREVENTION ET INFECTIONS (EPR) ET DISCUSSION (Document SC/61/WP4)

58. Le rapport scientifique de l'audit de la Branche EPR est présenté par la D^{re} Sirpa Heinävaara, au nom du D^r Satish Gopal, Président du Groupe d'audit.
59. Les membres du Groupe d'audit, experts extérieurs et membres du Conseil scientifique, sont vivement remerciés pour leur précieuse contribution.
60. Le Groupe d'audit a pris note de ce qui suit concernant la Branche EPR :
- a. **Evaluation de la qualité scientifique de la Branche EPR (selon la grille d'évaluation à six niveaux présentée ci-dessous)¹**
 - Travail réalisé par la Branche EPR : Remarquable
 - Nouveaux projets de la Branche EPR : Remarquables
 - b. **Evaluation de la pertinence des activités de la Branche EPR par rapport à la mission du CIRC²**
 - Travail réalisé par la Branche EPR : Parfaite adéquation
 - Nouveaux projets de la Branche EPR : Parfaite adéquation

Recommandations générales pour la Branche EPR

Le Groupe d'audit formule les recommandations suivantes concernant le portefeuille scientifique à l'attention de la Branche EPR et du CIRC :

- Améliorer la stratégie, la cohésion, la hiérarchisation et l'équilibre au sein du portefeuille de la Branche EPR.
- Continuer à soutenir ce portefeuille, axé sur la prévention des cancers d'origine infectieuse, et notamment du cancer gastrique, et l'intégrer plus étroitement aux autres axes de travail.
- Augmenter les efforts visant à renforcer les capacités en matière de recherche institutionnelle chez les partenaires issus des pays à revenu faible et intermédiaire.

¹ On utilisera la classification suivante :

O (Outstanding) : Remarquable	Travail remarquable, du niveau international le plus élevé, pionnier et innovant. Cette mention ne s'applique aux programmes de travail exceptionnels, et non pas à ceux dont le mérite est d'être particulièrement d'actualité ou d'appartenir à des domaines de recherche sous-exploités.
F (Forefront) : De premier plan	Travail de premier plan au niveau international et qui devrait avoir un impact important et substantiel.
C (Competitive) : Compétitif	Travail compétitif au niveau international et de haute qualité, qui devrait apporter une contribution significative.
NC (Not competitive) : Non compétitif	Travail qui n'est pas considéré comme compétitif ou de haute qualité et peu susceptible d'apporter une contribution significative.
U (Unsatisfactory) : Insuffisant	Travail non satisfaisant ou de qualité médiocre.
P (Preliminary) : Préliminaire	Travail trop préliminaire, qui doit être poursuivi et faire l'objet d'une évaluation à court ou moyen terme par la Directrice, qui la transmettra au Conseil scientifique.

² On utilisera la classification suivante :

- 1 : **Parfaite adéquation** : Ce type de travail correspond parfaitement à la mission du CIRC.
- 2 : **Bonne adéquation** : Ce type de travail correspond à la mission du CIRC.
- 3 : **Adéquation discutable** : Pertinence incertaine.
- 4 : **Mauvaise adéquation** : Travail à ne pas poursuivre.

Les mentions doivent s'accompagner de justifications et éventuellement de recommandations quant aux actions à mener.

- Poursuivre le développement du portefeuille de recherche opérationnelle et continuer à faire appel à des experts externes selon les besoins (par exemple, dans les domaines de la science comportementale et de l'économie de la santé) pour mener à bien ce travail.
 - Elaborer un cadre stratégique visant à identifier des opportunités de recherche pour la Branche EPR intégrant de nouveaux outils et technologies (par exemple, l'intelligence artificielle, les grands modèles de langage, la détection précoce multicaner).
 - Rechercher des opportunités de recherche collaborative impliquant davantage la communauté et prenant en compte le point de vue des patients et de la communauté à tous les stades de la recherche.
 - Continuer à renforcer la contribution majeure apportée par le CIRC aux principales initiatives de lutte contre le cancer de l'OMS.
 - Envisager l'extension du projet CanScreen5 et fournir un financement permanent dans ce but.
61. Les recommandations générales pour la Branche EPR font l'objet de discussions avant d'être approuvées.
62. En réponse, la Directrice :
- Remercie le Groupe d'audit pour l'audit impressionnant qu'il a réalisé et félicite le Chef de Branche et les Chefs adjoints de Branche pour leur travail remarquable.
63. Le Chef de Branche et les Chefs adjoints de Branche remercient le Groupe d'audit pour sa contribution.
64. Le rapport du Groupe d'audit de la Branche Détection précoce, prévention et infections (EPR) est officiellement approuvé par le Conseil scientifique.

ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT POUR LA 62^e SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE EN 2026

65. La D^{re} Sirpa Heinävaara est élue Présidente.
66. Le D^r Young-Woo Kim est élu Vice-Président.

DATE DE LA PROCHAINE SESSION

67. La 62^e Session du Conseil scientifique aura lieu les mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 février 2026 à Lyon.
68. L'audit de la Branche GEM aura lieu (à distance) sur cinq demi-journées, du lundi 12 au vendredi 16 janvier 2026.

ADOPTION DU RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ([Document SC/61/8](#))

69. Le rapport de la Soixante et unième Session du Conseil scientifique est **adopté**.

CLOTURE DE LA SESSION

70. Les remerciements habituels sont échangés.
71. La D^{re} Weiderpass remercie les Docteurs Einas Abdulaziz Eid Al Kuwari (Qatar), Walter Berger (Autriche), Jie He (Chine), Marie-Elise Parent (Canada), Luis Felipe Ribeiro Pinto (Brésil) et Mathilde Touvier (France), membres sortants du Conseil scientifique.

ANNEXE 1 – LISTE DES ACRONYMES DES PILIERS ET DES BRANCHES DU CIRC

ACRONYME	PILIER / BRANCHE
	Pilier I : LES DONNEES AU SERVICE DE L'ACTION
CSU	Branche Surveillance du cancer
	Pilier II : COMPRENDRE LES CAUSES DU CANCER
GEM	Branche Epidémiologie génomique
NME	Branche Nutrition et métabolisme
	Pilier III : DE LA COMPREHENSION A LA PREVENTION
ENV	Branche Epidémiologie de l'environnement et du mode de vie
EGM	Branche Epigénomique et mécanismes
EPR	Branche Détection précoce, prévention et infections
	Pilier IV : MOBILISATION DES CONNAISSANCES
ESC	Branche Synthèse des données et classification
LCB	Branche Formation et renforcement des capacités
LSB	Service de soutien des laboratoires et Biobanque
	BUREAU DE LA DIRECTRICE
SSR	SOUTIEN A LA SCIENCE ET A LA RECHERCHE

ANNEXE 2 – DECLARATIONS D'INTERETS DES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Tous les membres du Conseil scientifique ont fourni une déclaration d'intérêts.

Une minorité des membres du Conseil scientifique a déclaré avoir des intérêts à différents titres :

- ✓ Subventions de recherche provenant du secteur privé ; et
- ✓ Intérêts perçus sur des investissements dans le secteur privé.

Après examen, le Secrétariat a estimé qu'aucun des intérêts déclarés ne représentait un conflit d'intérêts potentiel ou notable par rapport au contenu de la réunion.

Les personnes ayant déclaré des intérêts ont toutes approuvé le contenu du tableau ci-dessous, après l'avoir vérifié.

Membre du Conseil scientifique	Déclarations d'intérêts
Einaz Abdulaziz Eid Al-Kuwari	Aucun intérêt pertinent déclaré
Walter Berger	Aucun intérêt pertinent déclaré
Mohamed Berraho	Aucun intérêt pertinent déclaré
Valeriy V. Breder	Aucun intérêt pertinent déclaré
Roberta de Angelis	Aucun intérêt pertinent déclaré
Hesham Ahmed Gaballah Elghazaly	Aucun intérêt pertinent déclaré
Adam Elshaug	Aucun intérêt pertinent déclaré
David Gisselsson Nord	Aucun intérêt pertinent déclaré
Satish Gopal	Aucun intérêt pertinent déclaré
Jie He	Aucun intérêt pertinent déclaré
Sirpa Heinävaara	Aucun intérêt pertinent déclaré
André Karch	Aucun intérêt pertinent déclaré
István Kenessey	Aucun intérêt pertinent déclaré
Young-Woo Kim	Aucun intérêt pertinent déclaré
Valery Lemmens	Aucun intérêt pertinent déclaré
Prashant Mathur	Aucun intérêt pertinent déclaré
Marie-Elise Parent	Aucun intérêt pertinent déclaré
Luis Felipe Ribeiro Pinto	Aucun intérêt pertinent déclaré
Pål R Romundstad	Aucun intérêt pertinent déclaré
Maria José Sánchez Pérez	Aucun intérêt pertinent déclaré
Orla Sheils	Aucun intérêt pertinent déclaré
Tatsuhiko Shibata	Aucun intérêt pertinent déclaré
Ben Spycher	Aucun intérêt pertinent déclaré
Richard Sullivan	Aucun intérêt pertinent déclaré
Mathilde Touvier	Aucun intérêt pertinent déclaré
Eric Van Cutsem	Aucun intérêt pertinent déclaré

ANNEXE 3 – DECLARATIONS D'INTERETS DES MEMBRES DES GROUPES D'AUDIT

Tous les membres des Groupes d'audit ont fourni une déclaration d'intérêts.

Après examen, le Secrétariat a estimé qu'aucun des intérêts déclarés ne représentait un conflit d'intérêts potentiel ou notable par rapport au contenu de la réunion. Aucune implication directe ou substantielle dans les programmes du CIRC faisant actuellement l'objet d'un audit n'a par ailleurs été signalée.

Les personnes ayant déclaré des intérêts ont toutes approuvé le contenu des tableaux ci-dessous, après les avoir vérifiés.

Membre du Groupe d'audit EGM	Implication dans un programme du CIRC faisant actuellement l'objet d'un audit*	Déclarations d'intérêts*
Robert Eferl	Aucune	Aucun intérêt pertinent déclaré
Carmen J. Marsit	Aucune	Aucun intérêt pertinent déclaré
Maria Sibia	Aucune	Aucun intérêt pertinent déclaré
Toshikazu Ushijima	Aucune	Aucun intérêt pertinent déclaré

Membre du Groupe d'audit EPR	Implication dans un programme du CIRC faisant actuellement l'objet d'un audit*	Déclarations d'intérêts*
Julia Bohlius	Aucune	Aucun intérêt pertinent déclaré
Eduardo Franco	Aucune	Son unité à l'Université McGill bénéficie de financements de recherche de la part du groupe Merck et il détient le brevet 20220073994 sur les « Biomarqueurs de méthylation de l'ADN pour la détection précoce du cancer du col de l'utérus »
Sirpa Heinävaara**	Collaboration avec le CIRC/la Branche EPR sur le projet CanScreen-ECIS (responsable du programme de travail jusqu'en février 2024) et le projet Joint Action EUCanScreen (actuellement responsable de projet)	Aucun intérêt pertinent déclaré
Mari Kiens Nygård	Aucune	Son unité au <i>Cancer Registry of Norway</i> bénéficie de financements de recherche de la part du groupe Merck, dont le but est d'évaluer l'efficacité et l'innocuité à long terme des vaccins contre le VPH